



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de Clerval

Province de Québec
District d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Clerval

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL, TENUE À LA SALLE MUNICIPALE DE CLERVAL, LE 4 DÉCEMBRE 2019, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME SUZANNE THÉBERGE, MAIRESSE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents : la mairesse, Suzanne Théberge et les conseillers Gaétan St-Jean, Chantal Mélançon et Nancy Gosselin.

Absent: Jean-Marc Bélanger, Michel Cliche et Nicole Therrien

Est aussi présente la directrice générale Manon Pouliot.

À l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente, Suzanne Théberge, à 19h00.

2. ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Gaétan St-Jean, appuyé par la Chantal Mélançon et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par la présidente, Suzanne Théberge.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2019 ;
4. Suivis au procès-verbal ;
5. Trésorerie ;
6. Correspondance ;
7. Dossiers des conseillers ;
8. Déclaration des intérêts pécuniaires ;
9. Embauche pour remplacement directrice générale adjointe;
10. Résumé discussion et demande de subvention comité des Sports;
11. Calendrier des séances du conseil 2020 ;
12. Salaires 2020 ;
13. Programme triennal des immobilisations 2020-2021-2022 ;
14. Avis de motion et présentation du projet de règlement 170 pour la taxation 2020 ;
15. Assurance pour atteinte à l'environnement;
16. Augmentation petite caisse;
17. Augmentation carte de crédit;
18. Transport adapté;
19. Demande Club de Patinage de Dupuy;
20. Assurance Centre Communautaire;
21. Signataire;
22. Période de questions;

2019-12-01



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de Clerval

23. Levée de l'assemblée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

a) SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2019

2019-12-02

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à tous les conseillers, sa lecture sera dispensé;
IL EST PROPOSÉ par Gaétan St-Jean, appuyé par Chantal Mélançon et résolu que le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2019 soit adopté tel que présenté.
Adoptée

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

5. TRÉSORERIE

2019-12-03

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer, faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;
IL EST PROPOSÉ par Nancy Gosselin, appuyé par Gaétan St-Jean et résolu :
QUE la liste des comptes à payer au montant de **66 199,35 \$** soit approuvée et d'en autoriser les paiements.
Adoptée

6. CORRESPONDANCE

La directrice générale résume les communications reçues depuis la dernière séance du conseil.

7. DOSSIERS DES CONSEILLERS

Chantal a assisté à une réunion Action Santé qui a eu lieu le 21 novembre concernant les enfants 0-5 ans.

8. DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Les membres du conseil déposent leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

9. EMBAUCHE POUR REMPLACEMENT DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

2019-12-04

Attendu que la directrice générale adjointe va quitter pour un congé de maternité du 22 décembre 2019 au 26 septembre 2020 (approximativement);

Attendu que nous avons embauché Stéphanie Côté en date du 3 octobre 2019 pour l'entretien ménager;

Attendu que celle-ci s'est proposée pour le remplacement de la directrice générale adjointe à raison de 2 jours semaines plus le remplacement de la directrice générale aux besoins;

Attendu qu'elle possède des compétences au service à la clientèle et en administration;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de Clerval

Il est proposé par Chantal Mélançon appuyé par Gaétan St-Jean de procéder à l'embauche de Stéphanie Côté en date du 19 novembre 2019 avec les conditions inscrites au dossier pour le remplacement de la directrice générale adjointe.

Adoptée

10. RÉSUMÉ DISCUSSION ET DEMANDE DE SUBVENTION COMITÉ DES SPORTS

2019-12-05

Attendu que des discussions concernant les subventions municipales au comité des Sports ont eu lieu entre la directrice générale et les représentants du comité;

Attendu que les citoyens de l'Île Nepawa pourraient venir dans la zone urbaine pour y effectuer des activités, comme tous les autres citoyens;

Attendu que la municipalité ne peut assurer l'entretien et l'amélioration de deux pôles dans la municipalité;

Attendu que le conseil municipal ne peut assumer toutes les dépenses demandées par le comité des Sports;

Attendu que la municipalité ne déneigera plus le stationnement du centre communautaire à l'avenir;

Attendu que le centre communautaire sert aussi de centre de service aux sinistrés en cas de besoin;

Attendu que le comité des sports en tient compte dans sa demande de subvention annuelle 2020;

En conséquence, il est proposé par Nancy Gosselin, appuyé par Chantal Mélançon d'allouer un montant de 1 500\$ au comité des Sports en janvier 2020, pour couvrir les dépenses (taxes, fête de Noël, entretien) et en cas de besoin pour un centre de services aux sinistrés, la municipalité s'engage à défrayer les coûts supplémentaires reliés à l'évènement (hébergement, chauffage).

Adoptée

11. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2020

2019-12-06

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaétan St-Jean, appuyé par Nancy Gosselin et unanimement résolu :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020. Ces séances se tiendront le mercredi et débuteront à 19 h :

- | | |
|--------------|---------------|
| → 15 janvier | → 8 juillet |
| → 5 février | → 5 août |
| → 4 mars | → 9 septembre |
| → 8 avril | → 7 octobre |



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de Clerval

→ 6 mai

→ 4 novembre

→ 10 juin (Île Nepawa)

→ 2 décembre

À 19 :00 heures à la salle municipale au 575 2^e et 3^e rang Clerval, à l'exception de l'assemblée de juin, qui aura lieu au centre communautaire de l'Île Nepawa.

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi.

Adoptée

12. SALAIRES 2020

2019-12-07

Il est proposé par Gaétan St-Jean, appuyé par Chantal Mélançon, d'accorder une hausse salariale de 2% en 2020, aux employés ayant 3 mois de services continu ainsi que 3 % à la directrice générale, tel que convenu dans son contrat de travail.

Adoptée

13. PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

2019-12-08

Attendu que la Municipalité doit adopter chaque année un Programme triennal des immobilisations retenues pour les trois exercices financiers subséquents.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Chantal Mélançon, appuyé par le conseiller Gaétan St-Jean et unanimement résolu:

QUE le programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 et ses modes de financement soit adopté tel que présenté.

2020	Entretien et réparation des infrastructures de voirie (ponceaux à changer, taxe foncière	35 000\$
	Rechargement granulaire (taxe foncière)	15 000\$
2021	Réparations / mise à niveau 2 ^e et 3 ^e rang (TECQ)	200 000\$
	Garage municipal (TECQ, emprunt)	200 000\$
2022	Berges (taxe foncière, subv)	100 000\$
	Rechargement granulaire (taxe foncière et subv. MTQ)	100 000\$

Adoptée

14. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 170 POUR LA TAXATION 2020

Le conseiller Gaétan St-Jean donne un avis de motion concernant le règlement #170, qui portera sur la taxation de 2020 et fait la lecture du projet de règlement.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de Clerval

- 2019-12-10**
- 15. AUGMENTATION PETITE CAISSE**
- Il est proposé par Chantal Mélançon et appuyé par Nancy Gosselin d'augmenter le montant de la petite caisse à 500\$, afin de ne plus manquer de liquidité entre les assemblées.
- Adoptée
- 2019-12-11**
- 16. AUGMENTATION CARTE DE CRÉDIT**
- Il est proposé par Chantal Mélançon, appuyé par Gaétan St-Jean d'autoriser Michel Cliche et Suzanne Théberge à augmenter la limite de la carte de crédit de la Municipalité au nom de Manon Pouliot à 2000\$, pour réduire le nombre de transactions faites sur sa carte de crédit personnelle.
- Adoptée
- 2019-12-12**
- 17. TRANSPORT ADAPTÉ**
- Il est proposé par Chantal Mélançon, appuyé par Nancy Gosselin, de renouveler l'adhésion de la municipalité au transport public adapté, au coût de 3 417\$ pour l'année 2020.
- Adoptée
- 2019-12-13**
- 18. DEMANDE CLUB DE PATINAGE DE DUPUY**
- ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de soutien financier du Club de patinage artistique de Dupuy;
- ATTENDU QUE deux patineuses de Clerval font partie de ce club;
- En conséquence, il est proposé par Chantal Mélançon, appuyé par Nancy Gosselin de donner 80\$ au CPA de Dupuy.
- Adoptée
- 2019-12-14**
- 19. ASSURANCE CENTRE COMMUNAUTAIRE**
- Attendu que la municipalité n'est pas propriétaire du centre communautaire de l'Île Nepawa, situé au 475, chemin de l'Île Nepawa;
- En conséquence, il est proposé par Chantal Mélançon, appuyé par Nancy Gosselin, de retirer les protections de l'emplacement et du contenu du centre communautaire, sis au 475 chemin de l'Île Nepawa, sauf la responsabilité civile.
- Adoptée
- 2019-12-15**
- 20. SIGNATAIRE**
- Attendu qu'il nous ait parfois impossible de joindre deux signataire pour l'émission de chèque;
- Attendu que Suzanne Théberge est la seule personne a approuvée les paiements électronique;
- Attendu qu'en absence de Madame Théberge personne ne peut approuver les paiements par Accès D;
- En conséquence il est proposé par Gaétan St-jean, appuyé par Nancy Gosselin d'autorisé Chantal Mélançon à signer les chèques de la municipalité ainsi qu'à approuve les paiements par accès D.
- Adoptée



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de Clerval

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

Nous avons eu des demandes pour intervenir pour les vidangeurs ils laissent les bacs trop près du chemin.

Des résidents de l'Île Nepawa nous font part de leurs déceptions; ils ont l'impression d'être délaissés par la Municipalité.

22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur la proposition de Nancy Gosselin à 19h56.

2019-12-16

Manon Pouliot
Directrice générale

Suzanne Théberge
Mairesse

« Je, Suzanne Théberge, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».